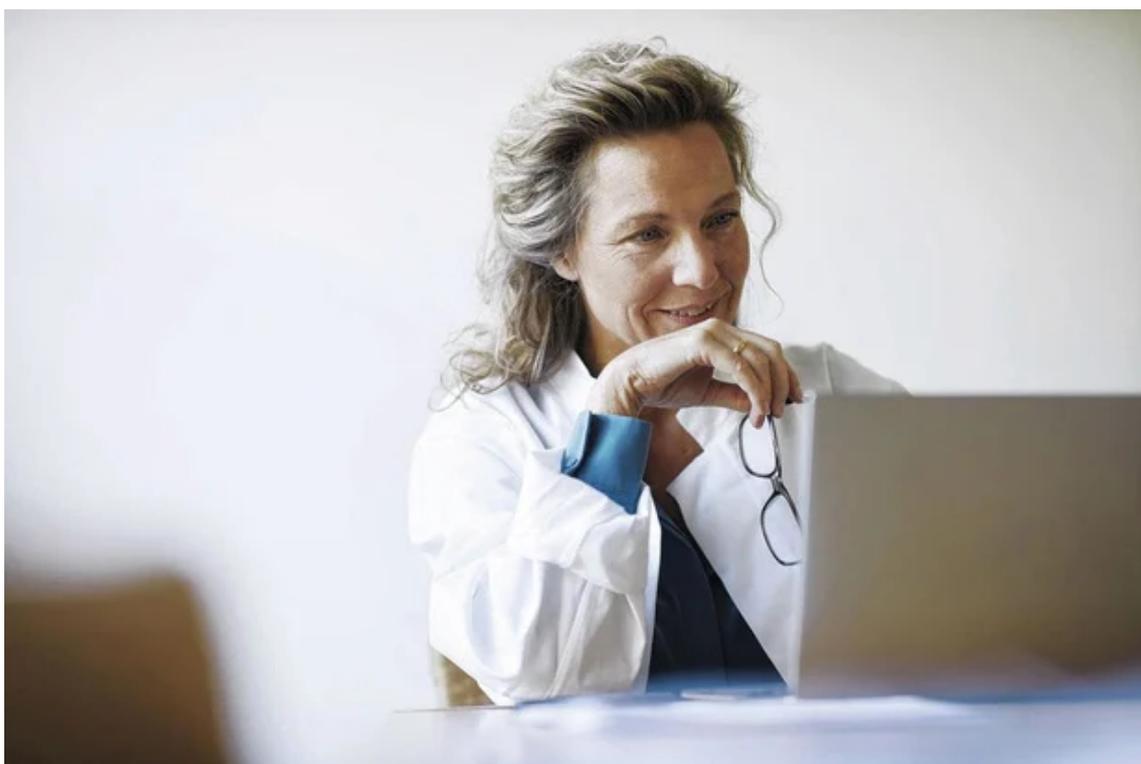


Nouveau rôle du médecin généraliste

 Du le Journal du Medecin du 04/05/2023 (</s/r/c/68663>) 03/05/23 à 21:00 Mise à jour le 05/05/23 à 11:47

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html)).

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html)) Senior Writer



© Getty Images

Le point de vue du Cartel-GBO

"Dans le contexte de pénurie et d'épuisement professionnel croissant chez les MG, il est plus que jamais nécessaire que le rôle central du MG soit renforcé par un passage de la concurrence à la collaboration entre prestataires de soins", souligne le Cartel-GBO.

La médecine générale a toujours eu pour vocation de jouer un rôle déterminant, central au sein d'une première ligne forte. En plus de son rôle de clinicien-conseil de premier recours, le MG sera appelé à jouer un rôle majeur en santé communautaire à l'échelle de son quartier, de sa ville ou de son village. Le visage de la société change, celui de la MG aussi. Les femmes ont investi massivement les auditoriums de médecine et seront demain très largement majoritaires dans les rangs de la MG. En outre, la jeune génération, hommes et femmes confondus, ne souhaite plus exercer le métier comme la plupart de leurs aînés: outre un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et privée, la pratique est plus volontiers envisagée de manière groupée, que ce soit en mono- ou pluridisciplinaire. Ce "task

shift" ou partage des tâches et leur attribution entre prestataires devra faire l'objet d'une négociation sans tabou, sur base du *principe de la subsidiarité des soins*, selon des critères de santé publique, dans le respect des missions de chaque profession et au service de la qualité des soins dans toutes ses dimensions.

Le rôle central du MG devra être renforcé par des moyens humains et financiers. Le Cartel/GBO revendique que:

-dans la planification actuelle en Fédération Wallonie-Bruxelles, un minimum de 51% des prestataires soient des MG, tel que le recommande la commission de planification fédérale;

-la charge administrative et les consultations inutiles soient diminuées afin de pouvoir dégager du temps pour le travail clinique, la mission première des MG;

-l'organisation des cabinets soit financée de manière durable et adéquate;

-le partage échelonné des tâches au sein du système de soins de santé maintienne et renforce le rôle central du MG;

-l'implication de multiples disciplines (e.a. infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues) soit facilitée pour pouvoir être mise en oeuvre au sein des pratiques de MG, en cabinet solo, en association ou en maison médicale. Le choix du type de pratique devra être laissé au MG concerné.

Le Cartel/GBO s'engage à protéger, à défendre et à revaloriser le rôle central du généraliste au sein du système des soins de santé, ainsi que les attentes des médecins généralistes, quel que soit leur type de pratique et/ou de rémunération

Le point de vue de l'Absym

Pour l'Absym, le MG collabore avec les autres prestataires de soins dont l'expertise est précieuse, "mais il appartient au médecin généraliste de poser le diagnostic primaire et de rester, en tant que coordinateur des soins, l'interlocuteur central".

L'Absym défend le rôle central et principal du médecin généraliste. Nous veillons à ce que le médecin généraliste reste fermement à la barre du réseau multidisciplinaire de dispense de soins chroniques. Bien évidemment, les médecins spécialistes, pharmaciens, infirmiers et kinésithérapeutes peuvent y apporter leur expertise très précieuse. Mais il appartient au médecin généraliste de poser le diagnostic primaire et de rester, en tant que coordinateur des soins, l'interlocuteur central.

S'adresser à un diététicien en ayant le diabète sans prescription du médecin? Se rendre chez l'infirmier pour soigner une plaie sans prescription du médecin? Ne comptez pas sur les autres syndicats de médecins, qui ne voient aucune objection aux tentatives du gouvernement de placer les autres prestataires de soins sur un pied d'égalité avec le médecin généraliste. En opposant une forte résistance, l'Absym a pu empêcher qu'il ne devienne un énième rouage du système de santé et puisse garder son rôle central.

L'Absym considère le médecin généraliste comme le 'mandataire' de la prescription. Qu'il s'agisse de médicaments, de radiologie, de biologie clinique, de kinésithérapie ou de soins infirmiers, la prescription ne peut être sous-traitée à des non-médecins. Les dentistes, infirmières et sages-femmes peuvent certes prescrire des médicaments, mais dans une mesure très limitée. Pour nous, cela ne peut pas aller plus loin.

Pour l'Absym, conserver le champ d'action du médecin généraliste est une priorité. Récemment, les pharmaciens ont actionné la revue de médication. Pour l'Absym la procédure actuelle doit être revue et corrigée. Si au terme d'un entretien entre le pharmacien et le médecin, ce dernier n'est pas d'accord avec les modifications proposées par le pharmacien, et que le pharmacien communique néanmoins les conclusions de sa revue de médication au patient, la relation de confiance entre le patient et le médecin sera mise à mal et le médecin risque de se retrouver en situation conflictuelle avec le patient. Dès lors, l'Absym demande que la procédure de la revue de la médication prévoie explicitement que le patient ne soit pas informé des propositions du pharmacien, mais que seules les modifications du schéma de médication proposées par le pharmacien et validées par le médecin lui soient communiquées.



([https://www.mesmagazines.be/promo/JMBLC?](https://www.mesmagazines.be/promo/JMBLC?utm_source=website&utm_medium=blueconic&utm_campaign=jm_voorjaar2023&utm_content=geschenken)

[utm_source=website&utm_medium=blueconic&utm_campaign=jm_voorjaar2023&utm_content=geschenken](https://www.mesmagazines.be/promo/JMBLC?utm_source=website&utm_medium=blueconic&utm_campaign=jm_voorjaar2023&utm_content=geschenken))



([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/new-deal-en-faire-une-opportunit-e-pour-tous/article-opinion-68703.html](https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/new-deal-en-faire-une-opportunit-e-pour-tous/article-opinion-68703.html))

” **New Deal : en faire une opportunité pour tous**
([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/new-deal-en-faire-une-opportunit-e-pour-tous/article-opinion-68703.html](https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/new-deal-en-faire-une-opportunit-e-pour-tous/article-opinion-68703.html))
- **Dr Carl Vanwelde**